

## La catégorisation des publics

### Visées, risques et opportunités



Lorsqu'on parle des « publics », on a tendance à catégoriser les personnes selon des « profils-types ». La catégorisation permet de simplifier, d'identifier, de désigner plus facilement (sur base de la nationalité, de la scolarité, du statut socioprofessionnel...). Face à cette tendance à catégoriser, plusieurs questions se posent : quelle est l'utilité de ces catégories ? Quel est leur impact sur les personnes en difficulté de lecture et d'écriture et leur accès à un dispositif d'alphabétisation ? Et leur impact sur le regard que le grand public et les différents acteurs concernés de près ou de loin par l'alphabétisation posent sur ces personnes ? Comment la catégorisation des publics en alpha peut-elle aider à renforcer le droit à l'alphabétisation pour tous, tout en évitant la stigmatisation et les discriminations ?

Par Aurélie STORME

## Pourquoi établit-on des catégories ?

### Simplifier pour mieux comprendre et agir

On considère la catégorisation sociale comme un mécanisme qui « *consiste à classer et donc à regrouper au sein de catégories, des individus, des groupes ou bien des événements et ce en exagérant les ressemblances entre les éléments classés à l'intérieur d'une même catégorie. Ce mécanisme permet de simplifier la réalité sociale, de la structurer et donc de mieux la comprendre.* »<sup>1</sup>

À la lecture de cette définition, on note que la catégorisation n'est pas une finalité en soi, mais bien un outil servant des objectifs de simplification de la réalité, pour mieux la représenter et la comprendre, en construisant des cadres de référence, des modèles d'appréhension de cette réalité. Dans le cadre de l'intervention sociale, cela vise à soutenir le développement d'actions cohérentes, basées sur la réalité des besoins.

Dans le domaine de la formation des adultes, un exemple réside dans la catégorisation que l'on opère entre pratiques d'alphabétisation, de français langue étrangère (FLE) ou encore de remise à niveau (RAN, ou formation de base). Au-delà des différences de finalité, la distinction entre alpha, FLE et RAN se fonde principalement sur deux éléments : le niveau de scolarité et la langue d'enseignement. Ainsi, pour Lire et Écrire :

- l'alpha écrit s'adresse aux personnes francophones n'ayant pas le CEB ou ne maîtrisant pas les compétences correspondantes ;
- l'alpha FLE est destinée aux personnes non francophones n'ayant pas le CEB ou ne maîtrisant pas les compétences correspondantes ;
- la formation de base est destinée aux personnes francophones disposant du CEB ou des compétences correspondantes, mais pas de diplôme au-delà ;
- et le FLE est destiné aux personnes non francophones disposant du CEB ou des compétences correspondantes.

Cette catégorisation se justifie notamment par des raisons pédagogiques. Les personnes très peu ou pas du tout scolarisées ont en effet besoin d'un

---

<sup>1</sup> [www.psychoweb.fr/articles/psychologie-sociale/126-categorisation-sociale-definition-et-mise-en-evi.html](http://www.psychoweb.fr/articles/psychologie-sociale/126-categorisation-sociale-definition-et-mise-en-evi.html)

dispositif de formation plus long et de méthodes d'apprentissages spécifiques par rapport aux personnes qui maîtrisent déjà la langue écrite dans leur langue de naissance ou de scolarité.

Notons que les frontières entre les différentes catégories mentionnées restent floues et soumises à interprétation – comment évaluer si une personne possède des compétences équivalentes au CEB? –, ce qui implique qu'il n'est pas toujours évident de mettre en pratique une telle catégorisation sur le terrain. D'où une confusion régulière entre les différentes pratiques, de la part de divers acteurs.

### Identifier les inégalités

Des chercheurs du FNRS (Fonds national belge de la recherche scientifique) et de l'INED (Institut national français d'études démographiques) mettent en lumière un autre objectif du processus de catégorisation, affirmant que *« pour mettre en évidence des écarts ou des différentiels et leur chercher des explications, encore faut-il délimiter au moins temporairement des catégories d'individus dont les propriétés sociales seront comparées »*<sup>2</sup>.

Ainsi, en extrapolant cette approche, on peut également envisager la catégorisation comme un processus permettant de mettre l'accent sur les spécificités de certains groupes, et d'identifier les inégalités, les exclusions.

En lien avec cet objectif, si l'on revient à l'exemple cité dans le point précédent, une prise en compte de la distinction entre publics FLE, alpha FLE et alpha écrit est aussi importante afin d'éviter que des mécanismes d'exclusion ne se mettent en place sous le couvert des objectifs d'intégration ; autrement dit, il faut être attentif à ce qu'un public ne chasse pas l'autre. Ainsi, en alphabétisation, les moyens pour développer l'offre de formation étant globalement insuffisants, aucune mesure ne devrait *de facto* imposer de donner la priorité à certains publics – par exemple les publics primoarrivants, au risque d'exclure d'autres publics pour lesquels il n'existe pas ou peu de politique et/ou de financement spécifiques – ce qui est le cas d'un certain public

---

<sup>2</sup> Marco MARTINIELLO et Patrick SIMON, *Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires*, 2005, <http://remi.revues.org/2484#text>

belge, dont la demande de formation n'est pas toujours explicite, mais dont les difficultés ne sont pas moindres pour autant.

De même, le classement des personnes selon le statut socioprofessionnel permet de pointer les inégalités entre les publics, en l'occurrence dans l'offre de formation qui leur est accessible, et donc dans les financements qui sont alloués aux différentes catégories de publics en question. Ainsi, les statistiques des personnes en formation montrent qu'il y a un réel déséquilibre dans l'offre de formation entre des personnes de différents statuts socioprofessionnels. Certains des publics pour qui l'offre est insuffisante expriment pourtant clairement une demande de formation.

Lire et Écrire s'appuie donc sur ces catégories pour soutenir son plaidoyer politique en faveur des publics qui restent en partie exclus des dispositifs d'alphabétisation pouvant être mis en place à partir des financements de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles – principalement les personnes belges identifiées comme très éloignées de la formation et qui ne relèvent pas des politiques d'insertion socioprofessionnelle.

### Pointer la diversité des champs concernés

La diversité des politiques concernées d'une manière ou d'une autre par la question de l'illettrisme (emploi, insertion socioprofessionnelle, action sociale, cohésion sociale, éducation permanente...) conduit à la catégorisation des publics. Cette vision est quelque part inéluctable pour les pouvoirs publics qui doivent mesurer et évaluer l'impact de leurs politiques en lien avec leurs champs de compétences. Autrement dit, la catégorisation des publics répond en quelque sorte à la structuration des dispositifs de financement existants. Cette réalité implique que les associations comme Lire et Écrire sont parfois poussées à adopter la catégorisation induite par la diversité des politiques, notamment dans leur plaidoyer auprès des pouvoirs publics, afin d'obtenir une (plus grande) prise en compte des personnes en situation d'illettrisme, mais également des moyens de la part des différentes structures politiques compétentes dans ces matières (cabinets et administrations des différents ministères).

Lire et Écrire plaide en effet pour le maintien d'un faisceau de politiques dont chacune, dans le cadre d'une cohérence globale, prend en compte les personnes en situation d'illettrisme et contribue au développement d'une offre de formation répondant à une diversité de besoins. Pour appuyer cette position, Lire et Écrire se base notamment sur les différentes catégories d'impacts qu'elle identifie en lien avec l'action d'alphabétisation<sup>3</sup> – impacts liés à l'insertion sociale, à l'insertion socioprofessionnelle, aux savoirs et compétences de base, mais aussi à la transformation identitaire<sup>4</sup> et à la participation citoyenne – et que l'on peut rattacher à différents champs de la vie sociale, eux-mêmes couverts par différents portefeuilles ministériels.

## Quels sont les risques de la catégorisation ?

L'exercice de la catégorisation comporte certains risques. Nous en identifions principalement trois.

Notons qu'en tant que risques, ce sont des réalités probables et non inévitables. Il ne faut donc pas généraliser les effets décrits ci-après à toutes les catégorisations, mais bien avoir conscience de leur éventualité pour mieux les éviter.

### La stigmatisation des personnes sous des labels réducteurs

Comme le posent Marco Martiniello et Patrick Simon, « *fixer le sujet pour construire l'objet (...) expose à réduire le réel et singulièrement à l'enfermer dans un nombre limité de catégories destinées à faire surgir du sens. Les catégories produites aussi bien par les administrations pour conduire l'action publique que par la statistique pour en évaluer les effets et établir des prévisions ou encore par les sciences sociales pour observer et comprendre la société participent, solidairement, à la formation des identités collectives et à l'enca-drement des populations dans des étiquettes sociales correspondant à des rôles*

---

<sup>3</sup> Voir : Anne GODENIR, *Évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes*, Lire et Écrire, décembre 2010 ([www.lire-et-ecrire.be/Evaluation-de-l-impact-des-actions](http://www.lire-et-ecrire.be/Evaluation-de-l-impact-des-actions)). Cette étude d'impact a été résumée dans : Anne GODENIR, *Bien plus que lire et écrire : l'impact de l'alphabétisation sur la vie des personnes*, in *Journal de l'alpha*, n°180, septembre-octobre 2011, pp.31-49 ([www.lire-et-ecrire.be/ja180](http://www.lire-et-ecrire.be/ja180)).

<sup>4</sup> Notamment en lien avec l'estime de soi et les relations avec des personnes de confiance.

*et positions institués.* »<sup>5</sup> En ce sens, la catégorisation peut provoquer une tendance à identifier les personnes avant tout selon le profil-type de la catégorie à laquelle on les rattache, et ainsi à réduire leur identité à un certain nombre de caractéristiques objectives prédéfinies.

### L'exclusion et la discrimination

Au-delà de l'étiquetage, la catégorisation peut mener à la discrimination et à l'exclusion. Michel Chauvière, sociologue et directeur de recherche au CNRS (Centre national français de la recherche scientifique), affirme que « *la production catégorielle peut encourager des présupposés qui entraînent une forme d'exclusion* »<sup>6</sup>. Ces présupposés, ou préjugés, sont en effet, selon Christelle Maisonneuve, maître de conférences en psychologie sociale à l'Université de Rennes, à la base des processus de discrimination<sup>7</sup>. En alphabétisation, on peut rattacher certaines situations à ce risque. Par exemple, une personne non inscrite comme demandeuse d'emploi pourra se voir refuser l'inscription en formation alpha, parce que les financements disponibles ne couvrent que les personnes considérées comme se situant dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle, ce que l'on vérifie administrativement via l'inscription en tant que demandeur d'emploi. Le fait que cette personne souhaite peut-être s'inscrire dans un processus global de réinsertion, avec des perspectives professionnelles à moyen ou long terme, ne sera pas pris en compte, parce qu'elle ne rentre pas dans la « bonne catégorie ». Le préjugé sera dans ce cas le suivant : si elle n'est pas demandeuse d'emploi, c'est qu'elle ne se situe pas dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle. À noter que, sous l'influence du secteur, les pouvoirs publics wallons ont en partie pris conscience de cette limite et ont dès lors élargi la notion de public éligible en ISP, dans le cadre du nouveau décret CISP<sup>8</sup>, ce qui permet de réduire les phénomènes de discrimination.

---

<sup>5</sup> Marco MARTINIELLO et Patrick SIMON, *op.cit.*

<sup>6</sup> [www.arpes.fr/index.php?id=237](http://www.arpes.fr/index.php?id=237)

<sup>7</sup> *Idem.*

<sup>8</sup> Décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle.

### La mise en place de moyens d'action « clés en main », qui manquent de flexibilité

Enfin, et en lien avec les constats précédents, Michel Chauvière postule que « les catégories de publics dans le secteur social sont issues du discours dominant qui cherche à rationaliser la diversité des publics pour proposer des solutions clés en main » et « en ce sens, le secteur social est traversé par l'apparition d'une multitude de dispositifs sur mesure pensés pour des catégories spécifiques »<sup>9</sup>. Cette approche tend en effet à occulter le fait que les catégories ne sont pas des photos précises de la réalité, mais bien des simplifications qui généralisent sans toujours tenir compte des spécificités propres à chaque individu, dans son caractère unique. Dès lors, les dispositifs sur mesure préconisés apparaissent parfois inadéquats ou réducteurs, lorsqu'ils doivent être mis en œuvre sur le terrain.

Dans cette perspective, l'accent sur la catégorisation socioprofessionnelle des publics de l'alpha en Wallonie a pour conséquence une juxtaposition de dispositifs destinés aux publics des différentes catégories (parfois concrétisée dans une spécialisation des opérateurs d'alphabétisation), avec des objectifs variables – « mise à l'emploi », « maintien de l'emploi », « (ré)insertion sociale » – qui ne correspondent pas nécessairement aux objectifs des personnes, surtout lorsque ces objectifs se focalisent exclusivement sur une dimension, au détriment des autres.

### Comment la catégorisation peut-elle être au service du droit à l'alphabétisation pour tous, sans produire de discrimination ?

La catégorisation contribue à des objectifs qui visent notamment à développer des moyens d'actions répondant au mieux à la diversité des besoins. Mais on l'a vu, considérées strictement et en l'absence d'une vision globale, les catégories peuvent aussi être contre-productives et mener à des résultats

---

<sup>9</sup> Marco MARTINIELLO et Patrick SIMON, op.cit.

opposés à ceux initialement visés : l'étiquetage, l'exclusion, la simplification excessive de la réalité.

C'est pourquoi Marco Martiniello et Patrick Simon préconisent d'accompagner la catégorisation « *d'un travail constant de déconstruction des processus d'identification qui participent de manière inséparable à la production des positions et aux critères de distinction* »<sup>10</sup>. Il s'agit en effet d'avoir conscience et de rappeler régulièrement que, malgré l'utilité qu'on peut reconnaître aux catégories, elles constituent bien des constructions sociales qui ne sont donc pas inhérentes aux caractéristiques propres des individus.

Ce travail de déconstruction peut s'opérer au niveau des acteurs de terrain, qui mettent en œuvre l'action et sont en contact direct avec les publics ; ils sont les mieux placés pour constater la diversité des spécificités propres à chaque personne et à chaque contexte, et donc pour adapter les actions à ces spécificités, permettant de tenir compte de l'ensemble des souhaits et besoins, qui dépassent ceux définis de manière générale pour chaque catégorie de public. Ainsi, « *les logiques gestionnaires fabriquant de la catégorisation ne devraient pas remplacer le cœur du social basé sur la compréhension de l'ensemble des besoins humains, la coopération et la mixité des réponses dans la prise en compte de ces besoins* »<sup>11</sup>.

Au niveau de Lire et Écrire, une étude comme celle réalisée en 2010, auprès d'apprenants pour évaluer les impacts de l'alphabétisation<sup>12</sup>, s'inscrit dans cette visée, en permettant d'aller au-delà des catégories de publics qui sont largement répandues. Cette étude démontre que pour la plupart des personnes, quels que soient leur statut et leur projet de formation au départ, les impacts de l'alphabétisation touchent une multitude de champs de la vie sociale – la faculté de suivre la scolarité de ses enfants, l'accès aux soins de santé, l'accès à la culture, l'accès à l'emploi, le sentiment de confiance en soi, la sortie de l'isolement, pour ne citer que quelques exemples. Ce faisant,

---

<sup>10</sup> Marco MARTINIELLO et Patrick SIMON, op.cit.

<sup>11</sup> Michel CHAUVIÈRE, op. cit.

<sup>12</sup> Anne GODENIR, op.cit.



## L'ALPHA POUR TOUS ?!

elle met en lumière des processus qui dépassent les catégories strictes dans lesquelles on a tendance à classer les personnes : les résultats montrent ainsi qu'il n'y a pas forcément de corrélation entre les catégories de personnes établies et les impacts mentionnés par les personnes. L'étude contribue ainsi à nous rappeler que le travail d'alphabétisation se fonde sur des identités complexes et *in fine* irréductibles à une quelconque catégorisation.

**Aurélië STORME, responsable de projets**  
Lire et Écrire en Wallonie